

Les prés salés

Mise à jour le 23 juillet
2021

Les prés-salés ou marais salés, “écotones intertidaux” entre des écosystèmes terrestres et marins, constituent l’un des habitats naturels les plus limités de la planète, couvrant au total une surface inférieure à 0,01 % de la surface du globe.

Les prés-salés de la baie de Saint-Brieuc constituent, après la baie du Mont-Saint-Michel, le plus vaste ensemble de prés-salés de la côte Nord-Armoricaine. Il forme de vastes étendues bien conservées. Les mesures de conservation mises en place avec la création de la réserve naturelle (zone de protection renforcée) permettent la bonne conservation des marais maritimes de l’anse d’Yffiniac et de l’estuaire du Gouessant.

La richesse floristique est en général peu élevée sur ce type d’habitat. 25 associations végétales ou groupement comprenant 58 espèces ont été identifiées et mettent en valeur le caractère naturel de la végétation des prés-salés, ce qui est tout à fait remarquable.